

**Mémoire pour les consultations prébudgétaires
en prévision du prochain budget fédéral**

Présenté par ATTAC-QUÉBEC



Recommandations d'Attac-Québec

1. Amorcer une réforme complète de la fiscalité.
2. Bonifier les ressources de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et bonifier son mandat dans la lutte contre l'évasion et l'évitement fiscaux.
3. Mettre en place une stratégie de taxation des entreprises numériques.
4. Exclure de tout soutien fédéral les entreprises recourant aux paradis fiscaux.
5. Introduire et promouvoir une taxe minimum effective de 25 %.
6. Mettre fin aux subventions directes au secteur pétrolier et développer un soutien aux travailleurs et travailleuses pour assurer une transition juste.
7. Interdire aux banques œuvrant au Canada de faire affaire dans les paradis fiscaux et criminaliser la pratique de soutien à l'évitement fiscal.
8. Introduire de nouvelles taxes (ex : taxe Tobin) avec un objectif de progressivité.
9. Introduire un impôt exceptionnel de crise sur la richesse.

Les recommandations détaillées :

Recommandation 1 :

Que le gouvernement mette en œuvre une réforme complète de la fiscalité afin d'assurer une plus grande justice fiscale et sociale permettant notamment d'abolir l'utilisation des paradis fiscaux et l'évitement fiscal par les entreprises et les individus, aussi, l'introduction d'une fiscalité basée sur les valeurs de respect des droits des populations où œuvrent ces entreprises et sur la lutte à l'urgence climatique et la protection de la biodiversité conformément aux engagements internationaux du Canada.

Recommandation 2 :

Malgré quelques avancées dans ce domaine, que le gouvernement finance encore mieux l'Agence du revenu du Canada afin d'y permettre l'embauche d'une équipe de vérificateurs ou de vérificatrices et de spécialistes pour lutter contre l'évasion et l'optimisation fiscales des grandes entreprises, de tenir informée la population de l'ampleur des pertes fiscales associées à ces pratiques et des enjeux qui y sont reliés et de produire des recommandations pour donner suite à la production de ces données.

Recommandation 3 :

Que le gouvernement mette en place une taxe progressive sur les services numériques tout en appliquant un taux d'imposition plus élevé aux grandes entreprises des secteurs oligopolistiques (GAFAM) ayant des taux de rendement excessifs.

Recommandation 4 :

Que le gouvernement légifère afin de lier un quelconque soutien de l'État à des entreprises à l'obligation de ne pas faire affaire dans les paradis fiscaux et d'exiger la publication de rapports pays par pays pour toutes les sociétés transnationales.

Recommandation 5 :

Que le gouvernement fixe un taux effectif minimum d'imposition des sociétés de 25 % et qu'il devienne un chef de file pour introduire ce taux de taxation au niveau mondial, pour mettre fin à l'érosion de l'assiette fiscale ainsi qu'à la capacité des entreprises de déclarer leurs bénéfices où bon leur semble dans le but de payer le moins d'impôt possible, et, que le commerce entre pays soit conditionnel à l'application de cette mesure.

Recommandation 6 :

Que le gouvernement mette fin aux subventions directes ou indirectes aux entreprises pétrolières et crée un programme généreux de transition pour les personnes travaillant dans ce secteur. Que ce programme dédié à la transformation économique soit applicable à tous les secteurs de l'économie qui doivent être abandonnés en fonction des importantes réductions de l'impact des gaz à effet de serre nécessaires à l'atteinte des objectifs de la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de la biodiversité.

Recommandation 7 :

Que le gouvernement légifère afin d'exiger des banques canadiennes qu'elles ferment leurs filiales multiples dans les paradis fiscaux et de criminaliser les organismes et les banques qui encouragent ou facilitent l'évitement et l'évasion fiscaux.

Recommandation 8 :

Que le gouvernement mette en place de nouvelles taxes comme celles de type Tobin sur les transactions financières. Il lui faut également mettre en place une progressivité des taxes sur les produits et services de première nécessité afin de réduire le coût de la vie pour les classes populaires et augmenter radicalement celui sur les produits de luxe et sur

les produits et activités nuisibles (les grosses voitures, camions, véhicules utilitaires sports, leurs publicités associées, aliments transformés et peu sains [boissons gazeuses, gras trans, utilisation de pesticides et insecticides, huile de palme], etc.)

D'autre part, il faut taxer les produits importés en fonction des émissions de CO2 afin d'éviter que le Canada consomme plus de CO2 qu'il n'en produit en lien avec la lutte contre les gaz à effet de serre. Ce genre de taxe pourrait permettre aussi de rendre concurrentielles les entreprises locales au même titre qu'en liant les importations au respect des règles environnementales, des droits du travail et des droits de l'homme en vigueur au Canada.

Recommandation 9 :

Que le gouvernement introduise un impôt exceptionnel de crise sur le patrimoine du 1 % des plus riches et sur leurs revenus, par exemple, un impôt exceptionnel de l'ordre de 15 à 25 % et qu'il augmente la progressivité de l'impôt à charge des plus riches tout en baissant l'impôt pour les personnes moins nanties.

Présentation

Fondée en 1998 en France, ATTAC (Association pour une taxe sur les transactions financières et pour l'action citoyenne) est présente dans une vingtaine de pays sur quatre continents. Active depuis 2000, ATTAC Québec s'intéresse depuis le début de sa création aux questions de fiscalité, défendant en particulier l'utilité et la nécessité d'une taxe sur les transactions financières tout en réclamant l'élimination des paradis fiscaux. Notre organisation est aussi particulièrement préoccupée par les enjeux de démocratie, de justice sociale et climatique.

Au moment de cette consultation, le Canada, comme le reste du monde, continue à lutter pour contenir la première phase de cette pandémie qui sera très probablement suivie d'une deuxième ou de plusieurs vagues jusqu'à ce qu'un vaccin soit trouvé et disponible dans le monde entier.

Partout à travers le monde, les États ont multiplié les mesures de confinement afin de limiter les pertes humaines et préserver la santé de la population. Parallèlement à cet événement majeur et soudain, les États ont aussi exercé des mesures de soutien de revenus à la population, investi dans les systèmes de santé, concédé de l'aide aux

entreprises et aux personnes salariées afin d'éviter des faillites en cascade et des vagues de licenciements.

Pour le Canada, les premières estimations de dépenses associées aux divers programmes sont de l'ordre de 210 milliards (juillet 2020), sans compter que le ralentissement de l'économie canadienne est la cause du déficit additionnel de 81,3 milliards de dollars pour 2020-2021. Le ministre des Finances prévoyait, lors de sa dernière mise à jour économique, que le déficit fédéral du Canada pour 2020-2021 s'élèverait à 343,2 milliards de dollars.

Il faut aussi rappeler que cette nouvelle dette publique s'associe à la dette des entreprises déjà qualifiée de préoccupante par le FMI en décembre 2018. Compte tenu de la situation, l'économie risquant de subir longtemps les contrecoups de la pandémie qui n'est pas encore maîtrisée (ex. tourisme, aviation etc.), il faut envisager que beaucoup d'entreprises feront face à des reprises de dettes, des refinancements et même à des nationalisations.

Mais ce n'est pas tout : la crise sanitaire, sociale et économique qu'entraîne la pandémie de COVID-19, n'est qu'un exemple de la gravité de ce qui nous attend au niveau environnemental alors que l'humanité est confrontée à un autre problème majeur et urgent, soit la crise climatique et écologique. L'État doit être au cœur d'une nécessaire transformation de l'économie et devra y consacrer des sommes d'une ampleur astronomique. La nécessaire et urgente transition vers un monde respectueux de la nature ne pourra pas se faire sans une transformation profonde des industries qui œuvrent dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de la construction et du transport. Par le biais de la fiscalité, l'État doit mettre en place des politiques publiques contraignantes vis-à-vis des activités à fortes externalités négatives et par conséquent, soutenir celles qui nous procureront un héritage sanitaire et climatique dans les générations à venir.

Compte tenu du besoin urgent de ressources fiscales, le maintien des règles fiscales actuelles ne sera pas suffisant. Les États ne peuvent plus se priver des pertes fiscales annuelles majeures liées notamment à la prolifération des échappatoires fiscales par le biais principalement de l'utilisation des paradis fiscaux estimés à 500 milliards par année à travers le monde dont 25 milliards pour le Canada. Non seulement il faut mettre fin à ces pratiques, mais devant l'ampleur des crises auxquelles nous sommes confrontés, il faut revoir l'ensemble de la fiscalité afin de remédier à ce système fiscal injuste qui est à la base des inégalités.

Nous faisons le même constat au Canada qu'ATTAC-France et d'autres groupes faisaient de la situation dans un texte publié dans le journal Libération du 9 juin dernier :

...La concurrence fiscale et sociale qui sévit depuis une trentaine d'années a conduit les États à baisser l'imposition des agents économiques les plus aisés et les plus puissants.

Ces baisses ont principalement concerné les impôts directs sur le revenu et le patrimoine des ménages les plus riches ainsi que sur les bénéficiaires des sociétés, leur permettant de verser toujours plus de dividendes à leurs actionnaires. Elles ont été en partie compensées par des hausses d'impôts payés par l'immense majorité des ménages, notamment des impôts sur la consommation comme la TVA, alors qu'ils sont injustes dans la mesure où ils prélèvent plus les pauvres que les riches en proportion de leur revenu.

Un rééquilibrage du système fiscal est donc indispensable. Il permettrait à la fois de dégager des recettes pour financer l'action publique, de réduire les inégalités, d'en finir avec la concurrence fiscale et d'améliorer le consentement à l'impôt, fortement abîmé du fait des injustices du système actuel.

Certes, l'ampleur de la tâche est énorme et nous attendons une réponse politique courageuse de la part du Canada pour assurer le meilleur des avenir pour nous et les générations futures. Nos propositions, bien qu'elles puissent apparaître radicales, sont bien fondées et s'appuient sur différentes recherches et analyses ayant comme objectif une plus grande justice fiscale et sociale.

Par exemple, nous vous invitons notamment à prendre connaissance du rapport de juin 2020 de la [Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés](#) quant aux propositions sur la taxation numérique (recommandations nos 3 et 5) ou encore de la publication du Centre d'expertises sur l'économie mondiale, sous le titre d'Impôts des multinationales après la crise sanitaire : pour un taux de taxe effectif minimum¹ sur la nécessité de l'application d'un taux de taxation minimal.

Nous aimerions rappeler que la fiscalité n'est pas immuable ni neutre et, comme le rappelaient Emmanuel Saez et Gabriel Zucman dans leur ouvrage *Le triomphe de l'injustice* paru dernièrement : de 1930 à 1980, le taux marginal supérieur d'impôt appliqué aux plus hauts revenus aux États-Unis était en moyenne de 78 % et le taux sur les plus hautes successions était proche de 80 %. Les États-Unis sont même allés jusqu'à imposer les plus hauts de revenus à hauteur de 93 % !

OXFAM, dans son dernier rapport sur les inégalités, concluait que la richesse détenue par 1% des plus riches correspond à celle de 90 % de la population mondiale, soit près de 7 milliards de personnes. Ces inégalités s'expriment aussi chez nous puisque 1% de la population canadienne détient 26 % de la richesse.

Conclusion

¹ **CEPII** – Policy Brief n° 30 – Avril 2020

Nous sommes de ceux et de celles qui pensent que s'impose une transformation radicale de notre manière de vivre, de produire, d'échanger, de commercer, de voyager, de se nourrir, de partager, de prendre soin les uns des autres, bref, de vivre ensemble dans le respect de la nature et du vivant. La fiscalité, tout comme la politique, doit soutenir ce changement de paradigme.

N.B : Ce mémoire est complémentaire à celui soumis par la coalition Échec aux paradis fiscaux auquel ATTAC Québec souscrit à titre de membre actif. Il vise à vous faire part brièvement de l'analyse complémentaire d'ATTAC-Québec sur ce large sujet de la fiscalité et soumet ainsi ses propres recommandations d'actions qui sont à la portée du gouvernement du Canada.